




ASSOCIATION POUR L'ACHAT DANS LES SERVICES PUBLICS

103, rue Lafayette – 75481 PARIS Cedex 10

 01 42 80 93 93 ou 01 42 80 05 50  01 42 80 17 67  Email : apasp@apasp.com

Vous pouvez directement imprimer nos formulaires à partir du site de l'APASP : www.apasp.com

DEMANDE D' ADHESION ANNÉE 2011

- NOMINATIVE/INDIVIDUELLE 1** **130 €** *la protection juridique uniquement + Besoins et Offres*
- NOMINATIVE/INDIVIDUELLE 2** **190 €** - *la protection juridique*
- *l'assistance technique Marchés Publics*
- *la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)*
-
- ETABLISSEMENT NIVEAU I** **260 €** - *la protection juridique 3 personnes*
- *l'assistance technique Marchés Publics*
- *la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)*
- ETABLISSEMENT NIVEAU II** **410 €** - *la protection juridique 4 personnes*
- *l'assistance technique Marchés Publics*
- *la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)*
- ETABLISSEMENT NIVEAU III** **570 €** - *la protection juridique 5 personnes*
- *l'assistance technique Marchés Publics*
- *la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)*

M Mme Melle Nom Prénom

Fonction Administration

Adresse professionnelle

Code postal Ville

*Téléphone *Fax *Email

Adresse de facturation

Code postal Ville

ETABLISSEMENT NIVEAU 1 : 3 personnes - NIVEAU 2 : 4 personnes - NIVEAU 3 : 5 personnes –
bénéficiant de la protection juridique

1 - Nom Prénom Fonction

Email (*indispensable**) Tél

2 - Nom Prénom Fonction

Email (*indispensable**) Tél

3 - Nom Prénom Fonction

Email (*indispensable**) Tél

4 - Nom Prénom Fonction

Email (*indispensable**) Tél

5 - Nom Prénom Fonction

Email (*indispensable**) Tél

Montant de la cotisation Mode de règlement

Date : Signature et cachet de l'Etablissement obligatoires

* Afin de réduire les frais de fonctionnement de l'Association (frais postaux...) merci d'indiquer votre adresse email pour l'envoi de nos informations et de vos codes adhérent et internet.

**pour bénéficier de la protection juridique ne pas désigner la personne par une fonction type *le Directeur ou l'Intendant* (code des assurances)

Durant les périodes de congés, l'assistance technique Marchés Publics n'est pas assurée.

→ en cas de départ de l'une des personnes, prévenir le secrétariat de l'APASP pour modifier le nom du bénéficiaire et valider sa protection juridique.

ADHESION CEPHEE ANNÉE 2011

Gestion des groupements de commande en ligne

CEPHEE OPTION 1 jusqu'à 100 adhérents au groupement *quelque soit le nombre de groupements de commandes*

1 500 €

- la licence annuelle d'utilisation du programme CEPHEE
- la protection juridique 5 personnes
- l'assistance technique Marchés Publics
- la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)

CEPHEE OPTION 2 au-delà de 100 adhérents au groupement *quelque soit le nombre de groupements de commandes*

2 500 €

- la licence annuelle d'utilisation du programme CEPHEE
- la protection juridique 5 personnes
- l'assistance technique Marchés Publics
- la publication des annonces – 90 000 € HT (Besoins et Offres)

OPTION FORMATION SUR SITE : prise en main coordonnateur et assistance aux membres adhérents au groupement

500 €/journée

M Mme Melle Nom Prénom
Fonction Administration
Adresse professionnelle
Code postal Ville
*Téléphone *Fax *Email
Adresse de facturation
Code postal Ville

ADHESION CEPHEE : 5 personnes bénéficiant de la protection juridique

1 - Nom Prénom Fonction
Email (*indispensable**) Tél
2 - Nom Prénom Fonction
Email (*indispensable**) Tél
3 - Nom Prénom Fonction
Email (*indispensable**) Tél
4 - Nom Prénom Fonction
Email (*indispensable**) Tél
5 - Nom Prénom Fonction
Email (*indispensable**) Tél

Montant de la cotisation Mode de règlement

Date :

Signature et cachet de l'Etablissement obligatoires

* Afin de réduire les frais de fonctionnement de l'Association (frais postaux...) merci d'indiquer votre adresse email pour l'envoi de nos informations et de vos codes adhérent et internet.

**pour bénéficier de la protection juridique ne pas désigner la personne par une fonction type *le Directeur ou l'Intendant* (code des assurances)

Durant les périodes de congés, l'assistance technique Marchés Publics n'est pas assurée.

→ en cas de départ de l'une des personnes, prévenir le secrétariat de l'APASP pour modifier le nom du bénéficiaire et valider sa protection juridique.